

« Les femmes influencent la politique »¹ : le discours de femmes dans le débat sur la parité

Par Carol-Ann Rouillard et Ann-Julie DuRocher
Université du Québec à Trois-Rivières

Après avoir été longtemps laissé de côté par les groupes de femmes au Québec², l'enjeu de la représentation politique fait désormais l'objet de nombreuses discussions dans l'espace public³. À partir de l'étude de deux ouvrages publiés par des femmes, nous proposons de dresser un portrait de l'argumentaire mobilisé dans le discours des femmes au sujet de cet enjeu. Trois volets ont été étudiés : 1) les mesures suggérées pour augmenter le nombre de femmes en politique ; 2) les arguments utilisés pour justifier les revendications ; 3) les contre-arguments et les mythes que les auteures cherchent à déconstruire. Il en ressort un consensus sur la nécessité de pallier les obstacles systémiques, cause de la sous-représentation politique des femmes.

Représentation politique ; parité ; femmes ; égalité ; politique ; discours ; quotas

Introduction⁴

Cet article étudie une partie de la contribution de Québécoises au débat portant sur la sous-représentation des femmes en politique. Longtemps absente des doléances du mouvement féministe québécois⁵, la représentation politique fait davantage l'objet de discussions et de revendications de la part des femmes elles-mêmes⁶ en plus d'être abordée davantage au sein de l'espace public⁷. Le contenu des échanges au sujet de la représentation politique des Québécoises demeure malgré tout peu étudié. Ce texte présente un portrait du discours porté par des femmes qui réclament une meilleure place au sein des institutions politiques à partir des ouvrages *Femmes et pouvoir : les changements nécessaires* de Pascale Navarro et *Manifeste*

¹ Pascale Navarro, *Femmes et pouvoir : les changements nécessaires*. Montréal, Leméac Éditeur, 2015, p. 56.

² Manon Tremblay, « Un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », dans Manon Tremblay, dir., *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 413-436.

³ Carol-Ann Rouillard et Mireille Lalancette, *Entre représentativité et compétences : la couverture médiatique des conseils de ministres paritaires*. Communication présentée au 8^e Congrès international en recherche féministe de la francophonie, Paris, France, 2018.

⁴ Nous tenons à remercier notre directrice de recherche Mireille Lalancette et Marise Bachand, toutes deux professeures à l'UQTR, qui ont relu et commenté des versions préliminaires de l'article.

⁵ Chantal Maillé, « Depuis cinquante ans à l'Assemblée nationale, mais toujours loin de la parité. Actions féministes pour l'élection des femmes ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 2, 2012, p. 80-92.

⁶ Chantal Maillé, « Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec », dans Dominique Bourque, Francine Descarries et Caroline Désy, dir., *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes*, Montréal. Les Cahiers de l'IREF, 2013, p. 43-53.

⁷ Rouillard et Lalancette, *op. cit.*

des femmes : pour passer de la colère au pouvoir, rédigé par Le Collectif pour l'égalité des femmes. L'étude de ces deux publications, portant exclusivement ou partiellement sur la parité femmes-hommes en politique, permet de mieux connaître les arguments évoqués, les solutions proposées et les mythes et contre-arguments qu'elles cherchent à déboulonner. L'objectif est d'établir des pistes pour une analyse argumentative plus globale du discours porté par les femmes au sujet de l'enjeu de la représentation politique.

Le Canada, les femmes et la politique

À travers l'histoire, les femmes ont milité pour obtenir des droits et, à plus large échelle, transformer la société afin de la rendre plus égalitaire entre les sexes. Pensons notamment à la lutte pour l'acquisition du droit de vote, lutte marquante du XX^e siècle dans plusieurs pays. Au Québec, dans les années 1960-1980, des féministes ont milité en faveur du droit à l'avortement et ont revendiqué de meilleures conditions de travail (égalité salariale, congés de maternité, conciliation travail-famille, etc.). Ces luttes portées par des femmes se sont soldées par des acquis sociaux qui ont transformé la société⁸, mais ces acquis demeurent fragiles et l'égalité de fait est encore loin d'être atteinte⁹.

En matière de représentation politique, l'obtention du droit de vote et d'éligibilité pour la majorité des femmes, depuis 1918 au fédéral et depuis 1940 au provincial¹⁰, ne s'est pas traduite par une représentation égale dans les parlements. À l'automne 2018, les femmes ne représentaient que 28,4 % des personnes élues à la Chambre des communes et 34,5 % des conseillères municipales québécoises¹¹. Si bien que le Canada se classait au 45^e rang mondial « en termes de représentation politique des femmes »¹² en 2014. L'élection provinciale québécoise de 2018, à la suite de laquelle la députation de l'Assemblée nationale se compose à 42,7 % d'élues, constitue certes un grand pas vers l'atteinte d'une égalité de représentation, mais aucune mesure n'assure une pérennité de ces avancées à travers le temps.

Pourtant, de nombreux pays à travers le monde se sont dotés de mesures visant l'atteinte de la parité de genre en politique à la suite des revendications portées par des mouvements de femmes¹³. En France, le processus de cadrage et d'argumentation du débat de la part des féministes paritaires s'est transposé dans l'espace public, par le biais des médias traditionnels et socionumériques, et a joué un rôle important dans l'adoption d'une loi sur la parité dans ce pays¹⁴.

Au Québec et ailleurs au Canada, cependant, l'intérêt de la part des groupes de femmes pour la question était plutôt faible jusqu'à tout récemment. Manon Tremblay soulignait en 2005¹⁵ que les quelques féministes qui se sont saisies de la question se situaient davantage dans une approche libérale. Sept ans plus tard, Chantal Maillé relevait une plus grande préoccupation des féministes de tous horizons autour de la question¹⁶. La fondation de groupes dont le

⁸ Denyse Baillargeon, *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Éditions du Boréal, 2012.

⁹ Marie-Ève Surprenant, *Manuel de résistance féministe*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2015.

¹⁰ En 1918, le droit de vote est accordé au fédéral à toutes les femmes à l'exception des Asiatiques et des Autochtones. Baillargeon, *op. cit.* p. 118.

¹¹ Conseil du statut de la femme. *Portrait des Québécoises en 8 temps*. Québec, Conseil du statut de la femme, 2018.

¹² Surprenant, *op. cit.*, p. 142.

¹³ Mona Lena Krook, *Quotas for Women in Politics : Gender and Candidate Selection Reform Worldwide*, New York, Oxford University Press, 2009.

¹⁴ Virginie Julliard, *De la presse à Internet. La parité en questions*, Paris, Lavoisier, 2012.

¹⁵ Tremblay, *op. cit.*

¹⁶ Maillé, 2012, *op. cit.*

mandat porte spécifiquement sur l'augmentation du nombre de femmes en politique, tels que le Groupe Femmes Politique et Démocratie (GFPD) au Québec, ou le groupe *Equal Voice* au Canada – qui vient d'ailleurs de lancer son pendant francophone *À voix égales* – démontre en partie cet engouement plus important pour cet enjeu.

Dans l'espace public et médiatique, on observe également un intérêt grandissant pour la question et différents acteurs politiques prennent position à ce sujet. Bien que les opinions soient divisées sur la mise en place de quotas, la parité en politique suscite désormais des débats et des préoccupations comme en témoigne la couverture médiatique récente des élections provinciales¹⁷. Nous croyons que les mobilisations des femmes qui revendiquent une meilleure place au sein des instances démocratiques depuis quelques années ont un rôle à jouer dans cet intérêt grandissant pour le sujet.

Objectifs de recherche

Dans cet article, nous souhaitons mettre en lumière la contribution de femmes qui luttent pour une meilleure représentation politique et proposer des balises pour l'analyse des arguments avancés autour de cet enjeu. Notons que les textes analysés sont ici considérés comme s'ajoutant à une multiplicité de productions discursives sur la question de la représentation politique dans l'optique où le mouvement féministe est marqué par la pluralité des voix et est appelé « à changer avec le temps, les luttes et les contextes sociopolitiques »¹⁸. Cette analyse ne vise pas à dresser un portrait de la position de toutes les femmes, mais se veut plutôt une proposition de thèmes et de catégories pour des études sur ce discours public.

Présentation des ouvrages étudiés

Pour atteindre ces objectifs, nous analyserons deux publications qui portent explicitement sur l'enjeu de la place des femmes en politique et qui ont été choisies en raison de leur année de publication, 2015, qui semble avoir marqué un tournant dans la prise en charge de discours au sujet de la représentation politique des femmes. En effet, avec la tenue du Sommet des femmes à Montréal¹⁹ et l'annonce du premier conseil des ministres fédéral paritaire et la désormais célèbre phrase « Parce qu'on est en 2015 ! » prononcée par Justin Trudeau en réponse aux journalistes qui questionnait son choix de nommer un cabinet paritaire, le sujet de la parité a fait l'objet de plusieurs discussions et débats au Québec. L'essai *Femmes et pouvoir politique : les changements nécessaires*, rédigé par Pascale Navarro, et le *Manifeste des femmes : pour passer de la colère au pouvoir*, du Collectif pour l'égalité des femmes, parus quelques mois avant l'annonce du cabinet Trudeau, ont fait l'objet d'une médiatisation et sont destinés à un public assez large. Ainsi, les idées qu'ils véhiculent sont plus susceptibles d'être reprises par une partie de la population. De plus, le genre étant un critère structurant du discours²⁰, l'analyse d'un essai et d'un manifeste s'avérait d'autant plus pertinente.

¹⁷ Notamment l'initiative *Vigie parité* du journal *Le Devoir* qui, chaque semaine, comptabilisait les candidatures des principaux partis politiques selon le sexe des personnes. Guillaume Bourgault-Côté, (11 septembre 2018), « [Vigie parité finale : 42,7 % de candidates](#) », *Le Devoir*, [En ligne], consulté le 21 décembre 2018.

¹⁸ Surprenant, *op. cit.*, p. 19.

¹⁹ Cet événement, organisé par le Collectif pour l'égalité femme-homme-Projet 75, qui réclame différentes mesures en vue d'assurer l'égalité femmes-hommes s'est tenu en mars 2016.

²⁰ Dominique Maingueneau, *Discours et analyse du discours*. Paris, Armand Colin, 2014.

L'auteure de l'ouvrage *Femmes et pouvoir*, Pascale Navarro, est journaliste indépendante, elle collabore notamment au journal *La Presse*, en plus d'être membre du conseil d'administration du Groupe Femmes Politique et Démocratie (GFPD). Elle est également l'auteure des livres *Pour en finir avec la modestie féminine* et *Les femmes en politique changent-elles le monde ?* parus aux éditions Boréal en 2002 et 2010. Dans son essai d'une centaine de pages paru en 2015, elle aborde les mesures permettant d'atteindre la « parité de genres » en politique et les raisons pour lesquelles il faut la défendre. Son travail est présenté comme le fruit d'une réflexion tenue à la suite de plusieurs rencontres et discussions avec des femmes, des gens qui ont fait de la politique et des chercheuses.

Le *Manifeste* a été publié en vue du Sommet des femmes. Ce projet collectif avait pour ambassadrices Lise Payette, ex-ministre et chroniqueuse, Martine Desjardins, ex-présidente de Fédération étudiante universitaire du Québec et chroniqueuse au Journal de Montréal, ainsi que Léa Cousineau, ex-présidente du comité exécutif de la Ville de Montréal²¹. On y réclame des changements concrets pour que la société québécoise atteigne une réelle égalité entre les femmes et les hommes. Bien que l'ouvrage soit assez succinct — une vingtaine de pages —, on y aborde les questions du pouvoir politique, économique et social. L'analyse se concentre sur la première partie de cette publication, qui porte spécifiquement sur la question du pouvoir politique.

Dans ces deux livres, les auteures expriment leur point de vue ainsi que leurs revendications, et ce, par le biais de l'argumentation. En plus de constituer une tentative de convaincre du bienfondé de sa position, l'argumentation vise également à créer une disposition à l'action²² : il s'agit non seulement de persuader le lectorat quant à la nécessité d'apporter des changements, mais également de favoriser l'acceptation de mesures concrètes visant à assurer ces changements dans la représentation politique des femmes. Tremblay (2015) reconnaissait d'ailleurs l'importance de l'adhésion de la population à l'égard de mesures visant l'atteinte d'une plus grande représentation politique des femmes pour que des changements s'opèrent.

Représentation politique et discours des femmes

Suivant Pitkin, on distingue deux types de représentation politique : la représentation descriptive et la représentation substantive²³. La première repose sur l'idée selon laquelle les personnes élues représentent les gens dont l'identité est la même qu'elles. Dans cette perspective, seules des femmes peuvent représenter des femmes ; excluant ainsi la possibilité que des hommes puissent exercer ce rôle. C'est selon cette base que l'on évoque des arguments tels que l'égalité et la justice pour justifier les revendications paritaires²⁴. La seconde repose quant à elle sur une représentation qui se concrétise dans les actions des personnes élues. Le sentiment d'appartenance à un groupe — plutôt que l'appartenance elle-même — conditionne les résultats et l'efficacité du modèle. C'est sur cette base que Tremblay énonce qu'il vaut mieux élire des hommes féministes que de viser la parité pour s'assurer d'atteindre l'égalité²⁵.

²¹ Isabelle Paré, (21 novembre 2015), « [Des femmes exigent l'égalité entre les sexes](http://www.ledevoir.com/non-classe/455907/manifeste-des-femmes-exigent-l-egalite-entre-les-sexes) », *Le Devoir* [En ligne], consulté le 29 août 2016, <http://www.ledevoir.com/non-classe/455907/manifeste-des-femmes-exigent-l-egalite-entre-les-sexes>

²² Chaïm Perelman, *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, 2^e éd., Paris, Vrin, 2002.

²³ Hannah, F. Pitkin, *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1967.

²⁴ Manon Tremblay, *100 questions sur les femmes et la politique*, Montréal, Les Éditions du revue-ménage, 2015.

²⁵ Tremblay, 2005, *op. cit.*

Le discours des femmes au Québec et au Canada

Comment différents groupes de femmes abordent-ils le concept de représentation politique ? Au Québec, les féministes ont longtemps adopté une position critique sur les institutions de démocratie représentative²⁶. Un intérêt pour la place des femmes au sein de la politique traditionnelle, considérée comme un lieu de domination patriarcale, était perçu par plusieurs comme un manque de reconnaissance de la contribution des femmes aux autres sphères politiques.

Les féministes libérales sont les premières qui se sont investies dans le débat avec des revendications s'inscrivant dans la lignée des féministes différentialistes de la première vague²⁷. Leur discours n'évoquait pas de remise en question des institutions de démocratie représentative²⁸. Dans cette lignée, longtemps, des groupes de femmes ont axé leurs actions sur l'offre de formations pour les femmes qui souhaitaient se lancer en politique. Diverses raisons peuvent expliquer ce choix, notamment la structure du programme *À égalité pour décider* par lequel les organismes pouvaient obtenir du financement et qui ne permettait pas de remettre en question la structure des institutions. Il n'en demeure pas moins que, pour Maillé²⁹, ces stratégies ont eu pour effet de mettre l'accent sur le manque de compétence des femmes pour se lancer en politique. Elle reconnaît toutefois que les choses tendent à changer : le mouvement des femmes au Québec et les groupes de femmes spécialisés – qui ont souvent pour mandat de promouvoir l'augmentation du nombre de femmes en politique – se sont davantage saisis de la question. Depuis 2011, dans le cadre des consultations menées en vue de la réalisation du plan d'action gouvernemental pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les groupes ont pu proposer de nouvelles solutions davantage axées sur les obstacles systémiques que sur la compétence des femmes elles-mêmes.

Le discours des groupes de femmes qui reçoivent du financement étatique est donc influencé en partie par le cadre mis en place par cette institution pour différentes raisons, notamment : 1) les thèmes abordés lors des consultations gouvernementales influencent les solutions qui peuvent être proposées ; 2) le financement qui leur est octroyé découle est de critères établis par le gouvernement lui-même. Le discours produit par des femmes dans un contexte où elles sont moins soumises à l'influence des balises gouvernementales serait donc susceptible de fournir un contexte qui permet la production d'arguments et d'idées différentes.

Le discours argumentatif

L'argumentaire proposé par les auteures a été étudié à partir d'une approche d'analyse de discours, telle que proposée par Maingueneau, en raison de l'importance ou de l'intérêt accordé au lien entre un texte et son contexte et le lien entre les deux, attribuant ainsi « un rôle central à la notion de genre de discours »³⁰. Comme les discours analysés visent à convaincre des gens d'adhérer au concept de parité, l'intérêt pour l'argumentaire, et plus

²⁶ Diane Lamoureux, *Citoyennes ? : femmes, droit de vote et démocratie*, Les Éditions du remue-ménage, 1989.

²⁷ Tremblay, 2015, *op. cit.*

²⁸ Chantal Maillé, « Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec », dans Dominique Bourque, Francine Descarries et Caroline Désy, dir., *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, 2013, p. 43-53.

²⁹ Maillé, 2012, *op. cit.*

³⁰ Dominique Maingueneau « L'analyse du discours et ses frontières ». *Marges linguistiques*, vol. 9, 2005, p. 66.

spécifiquement, l'analyse argumentative du discours exposé par les auteures dans leur texte allait de soi.

Nous avons porté une attention particulière aux différents types d'arguments utilisés. L'analyse était inspirée de la classification des arguments en quatre familles proposée par Breton³¹ : 1) les arguments d'autorité qui consistent à mobiliser une autorité ou des données qui appuient l'idée que l'on propose ou diminuent celle que l'on critique ; 2) les arguments de communauté où l'on fait appel à des présupposés communs partagés de l'auditoire (ex. l'égalité) ; 3) les arguments de cadrage qui consistent à présenter une situation en amplifiant ou diminuant les éléments qui appuient notre argumentation ; 4) les arguments d'analogie où l'on recourt à des éléments extérieurs en les dotant d'une portée argumentative par le biais de stratégies comme l'exemple ou la métaphore.

Le discours d'opposition — plus spécifiquement, les marques de concession et de réfutation — a également retenu notre attention. Par concession, nous entendons une stratégie rhétorique où l'on reconnaît la véracité de certains arguments de l'adversaire, et ce, sans incohérence, dans le but de renforcer un de ses arguments³². La réfutation consiste quant à elle à rejeter une proposition de l'adversaire en remettant en cause sa véracité³³.

Nous avons ensuite regroupé les arguments et les concessions selon l'aspect abordé et les grands thèmes adressés dans chacun d'entre eux. Nous avons par la suite été à même de mettre en relief les éléments convergents et divergents des deux ouvrages.

Analyser le discours des femmes

Trois aspects du discours ont été étudiés : 1) les mesures suggérées pour assurer une plus grande place des femmes en politique ; 2) les arguments utilisés pour justifier la revendication de la parité et l'instauration de mesures assurant sa mise en application ; 3) les contre-arguments et les mythes que les auteures cherchent à déconstruire.

Si les deux ouvrages défendent le même objectif, les auteures adoptent des tons différents pour exposer leur point de vue et proposent des marches à suivre distinctes. Pascale Navarro souhaite avant tout la création d'un espace de mixité-égalité qui aurait deux visées : la mise en place de mesures pour atteindre la parité et l'instauration d'un discours social³⁴ sur l'égalité. Les auteures du *Manifeste*, quant à elles, énoncent plutôt une liste d'exigences qu'elles jugent légitimes en vue d'acquiescer leur « juste part du pouvoir ».

Mesures suggérées pour l'atteinte de la parité

³¹ Philippe Breton, *Convaincre sans manipuler : apprendre à argumenter*. Paris, La Découverte, 2008.

³² Geneviève Bernard Barbeau, « Le dossier Maclean's et le Québec bashing. Une analyse sociodiscursive d'une affaire médiatique controversée ». Thèse de doctorat (linguistique), Québec, Université Laval, 2013.

³³ Diane Vincent et Troy Heisler, « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n° 1, 1991, p. 15-31.

³⁴ Précisions que l'expression « discours social » réfère dans ce texte au sens qu'en donne Pascale Navarro et ne réfère pas à la définition que Marc Angenot propose de ce concept. Nous reviendrons plus en détail sur ce qu'elle entend par « discours social ». Marc Angenot, « Théorie du discours social : Notion de topographie des discours et de coupures cognitives », *CONTEXTES* [En ligne], n° 1, 2016, consulté le 20 septembre 2017, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 20 septembre 2017, <http://contextes.revues.org/51>

Changements au sein du milieu politique

Toutes les auteures mettent de l'avant la nécessité d'instaurer des changements au sein du milieu politique, notamment dans les tactiques de recrutement, mais également par la mise en place de quotas. Pour Pascale Navarro, cependant, l'élément le plus important de ces mesures de correction est la mise en place de « quotas de genre qui sont utilisés dans le monde pour modifier les règles du jeu. Ces quotas résultent d'une vision du monde basée sur l'égalité et la démocratie »³⁵. Autant le choix du terme « correction » que le cadrage offert dans la définition de ce concept contribuent à représenter la situation du nombre de femmes en politique comme une situation qui doit être changée. En plus des quotas, s'inscrivant dans ce que Navarro nomme « mesures de correction », on retrouve différentes mesures telles que les élections à date fixe et une « pensée stratégique ». Cette dernière consiste notamment à nommer les femmes candidates dans des circonscriptions où elles ont des chances de l'emporter et d'aller les recruter dans leur(s) milieu(x).

Les auteures du *Manifeste* exigent également la mise en place de quotas, dont elles fixent le seuil à 50 % de candidates et demandent à ce que le financement des partis politiques soit modulé en fonction de l'atteinte de résultats. Elles estiment que ces quotas devraient aussi s'étendre aux lois municipales³⁶ pour que davantage de femmes soient élues à ce palier politique. Comme Navarro, elles reprennent l'idée que la culture de recrutement doit changer, mais demandent en plus l'instauration de mesures facilitant la conciliation politique-famille. Elles réclament aussi une plus grande accessibilité aux programmes visant à outiller les personnes qui souhaitent se présenter en politique, et ce, autant pour les femmes que pour les groupes en déficit de représentation. L'enjeu de la représentativité revêt donc pour elles plusieurs aspects et ne se limite pas à la question du genre, contrairement à Navarro, qui se concentre sur la représentation politique des femmes.

Le discours social à propos de la parité et de l'égalité

Navarro, consciente que les quotas ne sont pas toujours garants de changements³⁷, va plus loin dans les solutions proposées. Elle insiste sur l'importance de ne pas se limiter à des mesures, mais également de tenir un discours social — qu'elle entend comme une « conversation collective » — nécessaire pour prendre conscience des enjeux d'égalité. Selon elle, l'éducation joue un rôle majeur permettant la tenue d'un discours social au sujet de la parité et de l'égalité. Toutefois, il est essentiel que cet enjeu soit mis de l'avant par le mouvement féministe — jusqu'à présent peu préoccupé par cette question — est essentielle, estime Navarro. Cette mobilisation passe également par l'inclusion des hommes au sein du mouvement, idée qui s'inscrit d'ailleurs dans la thèse de la mixité égalitaire qu'elle met de l'avant dans son ouvrage. Cet espace permettrait d'aller au-delà d'une égalité de représentation en nombre en créant un espace de discussion et d'inclusion qui permettrait de trouver des solutions aux inégalités qui persistent entre les hommes et les femmes.

Pascale Navarro entrevoit la question paritaire davantage comme un enjeu d'égalité qu'un enjeu de « nombre » pouvant être corrigé par des mesures inscrites dans des lois ou des programmes. Des recherches sur la mise en place de quotas à travers le monde ont d'ailleurs

³⁵ Navarro, *op. cit.*, p. 31-32.

³⁶ Le palier municipal étant d'ailleurs celui où l'on enregistre la plus faible proportion de femmes au Québec. Conseil du statut de la femme, *op. cit.*

³⁷ Drude Dahlerup, *Women, Quotas and Politics*, Londres et New York, Routledge, Taylor & Francis, 2006.

démontré qu'une plus grande présence des femmes ne signifiait pas nécessairement une plus grande égalité, illustrant ainsi l'importance d'aller au-delà des quotas afin d'assurer des changements plus profonds³⁸. Soulignons également que sa façon d'aborder et de critiquer le mouvement féministe, sans toutefois préciser ce qu'elle entend par celui-ci, peut avoir pour effet de la positionner en dehors de celui-ci. Il faut également reconnaître que plusieurs groupes de femmes militent pour une présence accrue des femmes en politique³⁹.

En résumé

Les deux ouvrages conviennent de la nécessité d'apporter des changements au sein du milieu politique lui-même, ce qui témoigne d'une vision systémique du problème⁴⁰, et marque un changement par rapport aux actions analysées par Maillé⁴¹. La volonté de mettre en place de mesures contraignantes pour les partis qui ne respecteraient pas les cibles établies par les quotas⁴² est également marquée par une approche pragmatique. Dahlerup a d'ailleurs relevé le rôle cosmétique des quotas qui ne s'accompagnaient pas de sanctions ou de pénalités si ceux-ci n'étaient pas respectés⁴³.

Pourquoi revendiquer la parité ?

Différents arguments sont avancés pour justifier l'importance d'atteindre la parité : on insiste sur le manque de résultats, le souhait des femmes en matière de quotas et de représentativité, ainsi que sur les questions de représentativité et de démocratie.

Dans les deux ouvrages, les auteures formulent ces demandes parce qu'elles estiment que l'atteinte de la parité ne se fera pas seule. Pour les auteures du *Manifeste*, l'importance d'agir est établie d'emblée lorsque l'on mentionne la persistance d'inégalités et du sexisme. Cette affirmation est accompagnée de statistiques sur le faible nombre de femmes en politique, proposant ainsi un cadrage justifiant la mise en place de mesures permettant l'atteinte de la parité. Navarro illustre quant à elle la manière dont la politique du laisser-aller actuelle s'est révélée « peu probante » par le biais de chiffres et le recours à des propos de chercheuses. Le cadrage proposé est le même dans les deux cas : il faut changer les règles du jeu pour augmenter le nombre de femmes en politique.

Il y a toutefois des divergences par rapport à l'apport potentiel d'un plus grand nombre de femmes au sein des instances politiques. Pour Navarro, une plus grande représentativité permet l'atteinte d'une plus grande légitimité du système politique, et ainsi, une plus grande démocratie. Son idée pourrait être résumée plus simplement par la phrase : « plus de femmes égale plus d'égalité ». Cette affirmation est basée sur l'idée d'une « masse critique », capable de faire changer les choses, supposant un lien entre une présence des femmes et la représentation des idées des femmes. Ce concept fait de moins en moins l'unanimité et est critiqué notamment par Tremblay qui estime que cette affirmation est marquée d'une idée

³⁸ Drude Dahlerup et Levita Freidenvall, « Quotas as 'fast track' to equal representation for women ». *International Feminist Journal of Politics*, vol. 7, n° 1, 2005, p. 26-48.

³⁹ Le groupe Promotion des Estriennes Pour Instaurer une Nouvelle Équité Sociale (PÉPINES) et le Réseau des tables régionales de groupes de femmes, notamment, ont publié différents documents sur la question et mis en place différentes actions visant à outiller les femmes qui souhaitent se lancer en politique.

⁴⁰ Tremblay, 2015, *op. cit.*

⁴¹ Maillé, 2012, *op. cit.*

⁴² Dahlerup et Freidenvall, *op. cit.*

⁴³ *Ibid.*

essentialiste qui « enferme les femmes dans un tout homogène qui nie la riche diversité qui tisse leurs expériences collectives »⁴⁴. Si Navarro reconnaît que toutes les femmes ne prennent pas forcément des décisions en faveur de l'égalité, elle cite toutefois la chercheuse Dahlerup qui affirme que les féministes élues dans un contexte paritaire pourront faire entendre leur voix à travers toutes les femmes élues. Cette idée est cependant loin de faire l'unanimité parmi les chercheuses⁴⁵.

L'appel aux valeurs d'égalité est également central pour les auteures du *Manifeste*. L'appellation « juste part du pouvoir »⁴⁶ qu'elles utilisent pour justifier leurs demandes de changements au sein du milieu politique, qui contribue à former un cadrage « naturel », voire incontestable de la parité en politique témoigne de cette vision. Contrairement à Navarro, elles estiment que l'égalité passe par la parité; celle-ci étant l'un des moyens essentiels d'atteinte de l'égalité, mais non le seul. La demande de prise en considération du vécu différencié des femmes et les revendications d'une plus grande égalité sur les plans économique et social — qui constituent les deux autres sections du *Manifeste* — s'inscrivent également dans cette perspective.

En résumé

Navarro a recours aux arguments de représentativité et de démocratie pour justifier sa position. Ceux-ci sont d'ailleurs souvent évoqués par les personnes en faveur de la parité et s'appuient sur « la justification de leur présence [des femmes] au nom de l'apport de leurs expériences et de leurs intérêts spécifiques, qu'ils soient présentés comme biologiques ou socialement construits »⁴⁷. Les auteures du *Manifeste* insistent davantage sur la nécessité de l'égalité. Néanmoins, tous ces arguments figurent au chapitre des éléments fréquemment évoqués pour justifier les revendications paritaires⁴⁸. Ces deux positions ne s'inscrivent toutefois pas dans une même vision de la représentation politique, la première étant plus descriptive et repose sur une vision d'un apport plus féminin, la seconde étant plus substantive.

Mythes et contre-arguments évoqués

Les oppositions à la parité

Navarro évoque des contre-arguments souvent employés par rapport à la parité et aux quotas⁴⁹. Elle s'intéresse plus particulièrement à trois d'entre eux : 1) l'idée que « les hommes peuvent très bien représenter les femmes »⁵⁰; 2) on cherche à représenter la diversité hommes-femmes, pourquoi pas la diversité culturelle? ; 3) les quotas constituent une forme de favoritisme qui fait que l'on ne se base pas sur la compétence.

Dans un premier temps, elle soutient que les femmes peuvent aussi représenter les hommes — cela ne justifie donc pas le maintien du *statu quo*. Ainsi, peu importe la qualité de

⁴⁴ Tremblay, 2005, *op. cit.* p. 429.

⁴⁵ Pour plus de détails sur cette question, voir Réjane Sénac, « Quotas/Parité », dans Catherine Achin et Laure Bereni, dir., *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 432-444.

⁴⁶ Lise Payette et al., *Manifeste des femmes. Pour passer de la colère au pouvoir*. Québec, Québec Amérique, 2015, p. 7-8.

⁴⁷ Dahlerup et Freidenvall, *op. cit.*, p. 440.

⁴⁸ Sénac, *op. cit.*

⁴⁹ *Ibid.*

⁵⁰ Navarro, *op. cit.*, p. 32.

représentation dont bénéficient les femmes, le contexte systémique de sous-représentation descriptive dont elles font l'objet justifie la nécessité d'action pour une plus grande représentation numérique.

Dans un deuxième temps, elle indique qu'il faut distinguer les enjeux de représentation puisque les femmes ne sont pas une minorité, la diversité que l'on cherche à représenter n'est donc pas la même. Ce contre-argument souvent évoqué par les personnes qui s'opposent à la parité⁵¹ s'appuie sur les bases des risques de segmentation de la population en un nombre important de catégories, rendant la représentativité de chacune d'entre elles plus difficile. C'est ici une distinction importante avec les propos avancés dans le *Manifeste*, où l'on exige également qu'une attention soit portée à l'égard de la représentativité « d'autres groupes »⁵².

Dans un troisième temps, pour Navarro, cette façon de voir les choses relève de la discrimination et d'un double standard ; l'incompétence n'étant pas impossible en politique, que celle-ci soit investie par une majorité d'hommes ou par un nombre paritaire de femmes et d'hommes. Elle propose deux autres cadrages de cette question qui présentent les quotas comme une solution pour pallier les obstacles systémiques vécus par les femmes : 1) les personnes candidates doivent tout de même être élues ; 2) les hommes bénéficient déjà de quotas, en quelque sorte invisibles.

Les femmes qui revendiquent l'égalité

Le *Manifeste* évoque quant à lui des attaques adressées à l'endroit des féministes avant de s'attaquer aux mythes et contre-arguments au sujet de la parité elle-même. Adressant d'emblée les insultes sur la santé mentale défaillante des féministes, elles précisent : « Nous ne sommes ni hystériques ni paranoïaques »⁵³. Elles visent ensuite à rassurer à propos des impacts de leurs revendications sur les hommes : « Les femmes n'ont jamais envisagé d'enlever des droits aux hommes »⁵⁴. Une fois les mythes sur leur crédibilité et la légitimité de leurs revendications, elles s'attardent plus en détail à la question de la représentation politique.

Alors que l'on a souvent remis en question le désir réel des femmes à se lancer en politique, elles rejettent plutôt la faute sur les obstacles systémiques, affirmant que ce n'est pas faute de volonté que les femmes sont moins présentes que les hommes en politique. Les auteures énoncent d'ailleurs : « On blâme facilement les femmes elles-mêmes, leur manque de confiance en elles, leurs difficultés à concilier politique et famille, leur peu d'intérêt pour la chose politique. »⁵⁵ Elles blâment plutôt la culture des partis politiques, renforçant ainsi l'importance de mettre en place les mesures qu'elles proposent.

En résumé

Alors que Navarro discute exclusivement de la parité en politique, les auteures du *Manifeste* ont d'abord cru bon d'établir leur crédibilité en tant que collectif féministe. Cependant, les auteures reprennent des critiques et contre-arguments souvent adressés au mouvement féministe ou à la mise en place de quotas, ce qui témoigne à la fois d'une volonté de susciter

⁵¹ Sénac, *op. cit.*

⁵² Payette et al., *op. cit.*, p. 12-13.

⁵³ *Ibid.*, p. 7.

⁵⁴ *Ibid.*

⁵⁵ *Ibid.*, p. 9.

une discussion avec des personnes qui ne partagent pas leur point de vue et de donner plus de poids à leur argumentaire en tentant de diminuer celui de leurs adversaires sur des points qu'elles jugent non fondés.

Constats généraux

Les revendications à l'égard d'une meilleure représentation politique des femmes exposées dans ces deux ouvrages sont relativement récentes au Québec. Outre le plus grand intérêt pour l'enjeu de la sous-représentation politique, le consensus sur la nécessité de mise en place de quotas et la remise en question de la légitimité actuelle du système politique — qui gagnerait à être plus démocratique et plus égalitaire — constituent des changements importants au contexte dont ont fait état différentes auteures⁵⁶.

Si les changements politiques proposés dans *Femmes et pouvoir* ainsi que dans le *Manifeste* se ressemblent généralement, des différences dans le ton, les stratégies argumentatives, et la façon de se présenter comme femme(s) revendiquant la parité sont tout de même à souligner. D'une part, l'essai *Femmes et pouvoir politique*, présenté comme le fruit d'une réflexion nourrie par des rencontres avec des femmes, des gens du milieu politique et des chercheuses, mobilise fréquemment les arguments d'autorité et les arguments par l'exemple pour donner plus de poids aux propos avancés. Le *Manifeste*, quant à lui, établit sa force et sa crédibilité par l'énonciation de revendications au nom de femmes de tous horizons ; posture appuyée par le recours fréquent aux arguments de communauté. D'autre part, alors que Pascale Navarro vise à susciter la réflexion chez le lectorat et à nourrir la discussion sur l'enjeu de la représentation politique des femmes, les auteures du *Manifeste* cherchent plutôt à établir leur crédibilité comme groupe de pression qui revendique des changements sociaux.

Outre la différence dans la façon de réclamer les changements, une disparité semble se dresser sur la place à accorder à l'enjeu de la diversité des femmes. Si, pour Pascale Navarro, l'atteinte d'une meilleure représentation politique des femmes constitue une possibilité pour les femmes de tous horizons d'entrer en politique et de faire entendre leur voix, les auteures du *Manifeste* réclament des outils pour que les groupes minoritaires soient mieux représentés. La posture adoptée par Navarro, bien qu'elle ne prévoie pas de mesures concrètes pour assurer que la diversité du vécu des femmes soit transposée dans un système paritaire, constitue une nouveauté dans le discours nord-américain au sujet de la représentation politique. Celui-ci est souvent marqué par une approche dualiste du genre — faisant parfois appel à des arguments essentialistes — et des approches pluralistes dont la conceptualisation de la hiérarchie entre genre et diversité culturelle se révèle parfois difficile à mettre en pratique sans tomber dans une segmentation trop importante⁵⁷. C'est à cette difficulté que se heurte un discours comme celui des auteures du *Manifeste* qui, omis la demande de formations pour les groupes minoritaires, ne proposent pas d'autres solutions politiques pour matérialiser leurs valeurs d'inclusion.

En conclusion

L'analyse de l'argumentaire déployé dans le discours de femmes québécoises revendiquant une meilleure représentation politique à partir des ouvrages *Femmes et pouvoir* : les

⁵⁶ Maillé, 2012, *op. cit.*

⁵⁷ Francine Descarries, « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 3, (1998), p. 179-210.

changements nécessaires et *Manifeste des femmes* nous a permis de dresser une ébauche pour l'analyse étendue du discours des femmes au Québec. Des recherches qui visent à mettre en valeur la mobilisation des femmes s'avèrent d'autant plus pertinentes que les mobilisations féministes jouent un rôle important dans la mise en place de mesures politiques qui cherchent à pallier la sous-représentation des femmes au sein des instances politiques. Ainsi, le discours porté d'abord par les femmes, puis repris au sein de l'espace public, contribue à inscrire la cause comme un enjeu duquel il faut se saisir, à baliser la compréhension de l'enjeu et à orienter les pistes d'action.

L'analyse aura permis de faire ressortir les similitudes et les divergences du discours autour de trois aspects : 1) les mesures suggérées pour assurer une plus grande place des femmes en politique sont sensiblement les mêmes et le consensus sur l'importance de mettre en place des quotas témoignent d'une compréhension systémique des obstacles à une égalité de représentation politique des femmes ; 2) les arguments utilisés pour justifier la revendication de la parité et l'instauration de mesures assurant sa mise en application sont axés sur des arguments de démocratie et de justice pour les femmes qui sont davantage exclues de ces milieux, mais également pour le système lui-même qui pourrait bénéficier d'un virage vers une meilleure démocratie ; 3) les contre-arguments et les mythes que les auteures cherchent à déconstruire témoignent d'une différence dans la conception de leur statut au sein de l'espace public, tantôt comme instigatrice d'une discussion, tantôt comme groupe de pression.

Pistes de recherche

Certes, cette recherche repose sur une analyse restreinte du discours de femmes qui revendiquent une meilleure représentation politique et ne pourrait prétendre offrir un portrait représentatif de l'ensemble des discours portés par les Québécoises. Ces résultats devraient être envisagés comme une base pour étendre l'analyse à un plus grand éventail de discours et pour voir comment le discours des femmes est repris (ou non) dans l'espace public. Notre étude aura également permis de souligner la pertinence de s'intéresser à la fois aux arguments déployés dans les discours et à la façon dont les auteures établissent leur légitimité pour revendiquer des changements sociaux afin de comprendre les différentes voix exprimées dans l'espace public. Toute analyse éventuelle devrait également considérer le fait que le discours sur la représentation des femmes ne se limite pas à la sphère politique et que l'ensemble des discours revendiquant une meilleure représentation des femmes se nourrissent et contribuent à poser les bases des discours subséquents.

Bibliographie

ANGENOT, Marc. « Théorie du discours social : Notion de topographie des discours et de coupures cognitives », *CONTEXTES* [En ligne], n° 1, 2016, consulté le 20 septembre 2017, mis en ligne le 15 septembre 2006, consulté le 20 septembre 2017, <http://contextes.revues.org/51>.

BAILLARGEON, Denyse. *Brève histoire des femmes au Québec*. Montréal, Éditions du Boréal, 2012, 281 p.

BERNARD BARBEAU, Geneviève. « Le dossier Maclean's et le Québec bashing. Une analyse sociodiscursive d'une affaire médiatique controversée », Thèse de doctorat (linguistique), Québec, Université Laval, 2013, 247 p.

BOURGAULT-CÔTÉ, Guillaume. (11 septembre 2018), « [Vigie parité finale : 42,7 % de candidates](https://www.ledevoir.com/politique/quebec/536530/vigie-parite-finale-47-2-de-candidates) », *Le Devoir*, [En ligne], consulté le 21 décembre 2018, <https://www.ledevoir.com/politique/quebec/536530/vigie-parite-finale-47-2-de-candidates>

BRETON, Philippe. *Convaincre sans manipuler : apprendre à argumenter*. Paris, La Découverte, 2008, 151 p.

CONSEIL DU STATUT DE LA FEMME. *Portrait des Québécoises en 8 temps*. Québec, Conseil du statut de la femme, 2018, 52 p.

DAHLERUP, Drude et FREIDENVALL, Levita. « Quotas as 'fast track' to equal representation for women ». *International Feminist Journal of Politics*, vol. 7, n° 1, 2005, p. 26-48.

DAHLERUP, Drude. *Women, Quotas and Politics*. Londres et New York, Routledge, Taylor & Francis, 2006, 312 p.

DESCARRIES, Francine. « Le projet féministe à l'aube du XXI^e siècle : un projet de libération et de solidarité qui fait toujours sens », *Cahiers de recherche sociologique*, n° 3, 1998, p. 179-210.

JULLIARD, Virginie. *De la presse à Internet. La parité en questions*, Paris, Lavoisier, 2012, 286 p.

KROOK, Mona Lena. *Quotas for Women in Politics : Gender and Candidate Selection Reform Worldwide*, New York, Oxford University Press, 2009, 304 p.

LAMOUREUX, Diane. *Citoyennes ? : femmes, droit de vote et démocratie*, Les Éditions du remue-ménage, 1989, 195 p.

MAILLÉ, Chantal. « Les interventions des mouvements de femmes en faveur d'une politique de présence dans les institutions de la démocratie libérale : Observations autour des filières nord-américaines », dans Manon TREMBLAY et al., dir., *Genre, citoyenneté et représentation*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2007, p. 189-207.

MAILLÉ, Chantal. « Depuis cinquante ans à l'Assemblée nationale, mais toujours loin de la parité. Actions féministes pour l'élection des femmes ». *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 2, 2012, p. 80-92.

MAILLÉ, Chantal. « Les stratégies féministes de représentation des femmes dans l'action politique au Québec », dans Dominique BOURQUE, Francine DESCARRIES et Caroline DÉSY, dir., *De l'assignation à l'éclatement. Continuités et ruptures dans les représentations des femmes*, Montréal, Les Cahiers de l'IREF, 2013, p. 43-53.

MAINGUENEAU, Dominique. « L'analyse du discours et ses frontières ». *Marges linguistiques*, vol. 9, 2005, p. 66-75.

MAINGUENEAU, Dominique. *Discours et analyse du discours*. Paris, Armand Colin, 2014, 216 p.

NAVARRO, Pascale. *Femmes et pouvoir : les changements nécessaires. Plaidoyer pour la parité*. Montréal, Leméac Éditeur, 2015, 87 p.

PARÉ, Isabelle. (21 novembre 2015), « [Des femmes exigent l'égalité entre les sexes](http://www.ledevoir.com/non-classe/455907/manifeste-des-femmes-exigent-l-egalite-entre-les-sexes) », *Le Devoir* [En ligne], consulté le 29 août 2016, <http://www.ledevoir.com/non-classe/455907/manifeste-des-femmes-exigent-l-egalite-entre-les-sexes>

PAYETTE, Lise et al. *Manifeste des femmes. Pour passer de la colère au pouvoir*. Québec, Québec Amérique, 2015, 27 p.

PERELMAN, Chaïm. *L'empire rhétorique. Rhétorique et argumentation*, 2^e éd., Paris, Vrin, 2002, 194 p.

PITKIN, Hannah, F. *The Concept of Representation*, Berkeley, University of California Press, 1967, 323 p.

ROUILLARD, Carol-Ann et LALANCETTE, Mireille, *Entre représentativité et compétences : la couverture médiatique des conseils de ministres paritaires*. Communication présentée au 8^e Congrès international en recherche féministe de la francophonie, Paris, France, 2018.

SÉNAC, Réjane. « Quotas/Parité », dans Catherine ACHIN et Laure BERENI, dir., *Dictionnaire. Genre et science politique*. Paris, Presses de Sciences Po, 2013, p. 432-444.

SURPRENANT, Marie-Ève. *Manuel de résistance féministe*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2015, 181 p.

TREMBLAY, Manon. « Un système électoral hostile aux candidates et un mouvement des femmes démobilisé sur le terrain électoral », dans Manon TREMBLAY, dir., *Femmes et parlements : un regard international*, Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2005, p. 413-436.

TREMBLAY, Manon. *100 questions sur les femmes et la politique*. Montréal, Les Éditions du remue-ménage, 2015, 374 p.

VINCENT, Diane et HEISLER, Troy. « L'anticipation d'objections : prolepse, concession et réfutation dans la langue spontanée », *Revue québécoise de linguistique*, vol. 27, n^o 1, 1991, p. 15-31.